

Les crieurs de rues

Le collectif « Nérac Citoyenne » représenté par Patrick Goujon au conseil municipal depuis les élections municipales du mois de mars 2020 a sorti le n°1 du journal « Les crieurs de rues » fin janvier et le n°2 hier. Distribué au marché ce journal est aussi (difficilement) accessible en ligne.

Il y a toujours eu à Nérac une tradition de publications de journaux par les successives oppositions municipales, depuis qu'il y a une opposition municipale (1977, lorsqu'André Garbay est devenu Maire). En voici une brève histoire.

1977-1983

Au début des années 1980, la droite unie (RPR / UDF) s'est organisée politiquement à travers le RAN (Réalité et Avenir du Néracais) pour tout d'abord faire élire Jean-Louis Brunet au Département (1982) puis à la Mairie (1983). Le journal, une simple feuille de format A4, imprimée recto-verso, était distribué régulièrement et éreintait la majorité en place à travers des articles très vifs, très brefs, à la limite de la violence. La haine que leur inspirait la gauche à ce moment-là, renforcée par la victoire de François Mitterrand en 1981, transparaissait à chaque ligne.

1983-2008

Durant le très long mandat de Jean-Louis Brunet, l'opposition communiste et socialiste publie elle aussi des journaux : « D'une berge à l'autre » pour le PC, « Le poing et la rose » pour le PS, qui devient « PS Infos Nérac » au début des années 1990.

Les publications du PC se paraissaient essentiellement lors des périodes électorales.

Lorsque j'ai été élu pour la première fois en 1995, j'ai pris en main avec quelques militants le « PS Infos Nérac » que nous avons réussi à publier et distribuer dans tous les foyers 2 à 3 fois par an, pendant 13 ans ! Il comportait alors 8 pages, qu'il fallait évidemment rédiger et mettre en page avec les moyens informatiques de l'époque. Nous passions ensuite de longues soirées à l'encarter et à le plier avant distribution dans toutes les boîtes aux lettres de Nérac.

A partir de 1995 encore, le collectif « Nérac Alternative » dont la liste « Nérac citoyenne » est aujourd'hui la descendante, s'est constitué et a été candidat aux élections soit sur les listes de gauche, soit de manière indépendante en 1995, 2001, 2008 et 2014. Ce collectif a publié à intervalle non régulier un journal, *Le Hérisson d'Albret*, qui se définit comme « *un canard plein de plumes et de piquant* » dans lequel les auteurs des articles abordent à la fois des sujets très locaux et des sujets nationaux et internationaux. Le premier numéro de ce journal paraît au mois de novembre 1995, quelques mois après les élections municipales. Le dernier exemplaire date de 2014. Le Hérisson d'Albret aura vécu près de 20 ans !

2008-2020

Entre 2008 et aujourd'hui, la droite républicaine n'a pas su se réorganiser politiquement sur Nérac et donc n'est pas parvenue à distribuer de journaux ou de tracts aux Néracais, à l'exception de la période électorale des élections municipales de 2014.

Seul Gabriel Chazallon a diffusé un journal hors période électorale, à l'automne 2008, quelques mois après ma première élection. Il n'y a rien eu depuis.

Depuis 2021

Fin janvier, l'opposition « Nérac Citoyenne » a renoué avec cette longue tradition des journaux de l'opposition, avec ses premiers exemplaires de « Les crieurs de rues ».

Ils m'attribuent la paternité de ce nom en écrivant : *« C'est ainsi que Nicolas Lacombe nous a désignés lors du premier conseil municipal ! En effet nous avons déploré qu'il ait fallu aller sur une page personnelle d'un réseau social mêlant vie privée et affaires publiques pour obtenir des renseignements pratiques durant la période du confinement. »*

C'est me faire beaucoup d'honneur que de donner à un journal un titre dont j'aurais la paternité. Cependant, là encore l'approximation et la volonté de petites polémiques l'emportent, car je n'ai pas employé l'expression « crieur de rue » comme le collectif « Nérac citoyenne » le dit. Lors de la séance du conseil municipal où j'ai employé ce terme, j'ai exactement dit : *« Toute information liée à la crise que j'ai diffusée sur mon compte Facebook a auparavant été diffusée sur le site internet de la ville, diffusée à la presse, affichée sur la porte de la Mairie et sur les panneaux d'affichage de la ville. Quant à mon utilisation de Facebook, oui, il s'agit d'un mode de communication rapide, direct et efficace. De très nombreux Néracais me contactent directement, quotidiennement par ce biais. Mais si mon compte Facebook vous insupporte, rien ne vous oblige à le consulter parce-que toute l'information publique que vous y trouvez se trouve aussi ailleurs, sur d'autres supports. Vous avez peut-être la nostalgie du **crieur de rue**, mais nous sommes en 2020. »*

Quant au contenu de ce journal, je n'en assurerai pas la promotion en répondant aux critiques qui y sont formulées ; je laisserai les faits, que chacun pourra constater, démentir les quelques attaques qu'on peut y lire.